

Avec la solution DIMO Maint Services, la Régie du Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube (S.D.D.E.A) garantit aux collectivités et à leurs abonnés des réseaux et des services de qualité.

A propos de SDDEA

Le Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube fédère aujourd'hui **432 communes**. Créé il y a 70 ans, il avait comme première mission l'adduction en eau potable des petites communes.

Il s'agit désormais d'assurer la maintenance des réseaux existants et la construction de nouvelles infrastructures (stations d'épuration, extensions des réseaux, nouveaux branchements, etc.) en vue de maintenir et d'améliorer le service apporté aux abonnés.

Avec un effectif de **178 personnes**, la Régie du Syndicat, service public à caractères industriel et commercial, se doit d'assurer :

- la **gestion administrative et financière des services** incluant la gestion des abonnés et la facturation de l'eau et de l'assainissement ;
- la **maîtrise d'œuvre** pour les projets d'envergure ;
- le **contrôle des systèmes d'assainissement individuels** et le conseil auprès des usagers à travers son Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C) ;
- la **maintenance préventive (entretien) et curative (dépannage) des réseaux d'eau et d'assainissement.**

DIMO Maint Services, au cœur de la gestion commerciale et technique de la Régie du SDDEA

Optimiser la gestion de ses 8 centres de travaux tout en structurant les méthodes de travail et en analysant précisément l'activité et la rentabilité des services, tels étaient les enjeux de la Régie qui a sélectionné la solution DIMO Maint Services afin de :

- **Créer un référentiel de prix commun**, avec un accès web, aux 8 centres de travaux.
- **Réaliser les études et obtenir le coût estimatif des chantiers** à partir des données à disposition : listes des pièces nécessaires au chantier, temps d'utilisation des engins, besoins en personnel, etc.
- **Produire et envoyer des devis détaillés et personnalisés** et les lettres d'accompagnement.
- **Emettre les bons de commandes pour l'approvisionnement** en pièces (chaque centre de travaux commande ses pièces). Le rapprochement des quantités réceptionnées et des factures avec les bons de commande s'effectue au niveau du siège de la Régie.



S D D E A

FOCUS

Société : Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube

Secteur : Environnement

Chiffres clés :

- Couverture de **432 communes**
- **178 personnes**
- **8 centres** de travaux

Solution(s) :

Logiciel full web **DIMO Maint Services** :

- 8 sites distants
- 33 licences utilisateurs

Interface Comptabilité :

MILORD de Segilog





Analyser les déboursés à la fin des chantiers.

- **Assurer la facturation** : une interface assure le bon transfert des données au logiciel de comptabilité MILORD de Segilog.
- **Calculer et suivre 8 Indicateurs de Performance** : à la fin de chaque année, la Régie doit produire un bilan sur la qualité et le prix des services mentionnant des indicateurs de performance financiers et techniques. Les données sources sont issues de différents services : SIG, techniques et financiers.

« La réussite de ce projet repose sur la **grande adaptabilité de la solution** DIMO Maint Services qui a permis de répondre à l'ensemble de nos attentes et de nos besoins métiers » témoigne Michel Conroux, chef du DIMO Maint Services en charge de la Régie du SDDEA.

« Depuis sa mise en place il y a maintenant 5 ans, nous apprécions au quotidien **sa simplicité d'utilisation et sa richesse fonctionnelle.** » précise-t-il.

DIMO Maint Services, une réponse simple à la nouvelle obligation réglementaire 2013

Afin d'engager les services publics de l'eau potable et de l'assainissement dans une **démarche de gestion durable du patrimoine**, le ministère de l'écologie et du développement durable par un décret du 27 janvier 2012 stipule :

1- l'obligation, tant pour les services d'eau que d'assainissement, d'établir pour fin 2013 un descriptif détaillé du patrimoine ;

2- l'obligation pour les services de distribution d'eau potable de définir un plan d'actions visant à améliorer le rendement du réseau (objectif de 85%) lorsque les pertes d'eau des réseaux sont supérieures à un seuil dont la formule de calcul est fixée par décret.

Afin d'inciter les exploitants de réseau à appliquer ce nouveau décret, l'Agence de l'Eau prévoit une majoration du taux de la redevance.

« **DIMO Maint Services et son module spécifique Indicateurs de Performance nous permet d'appréhender sereinement le respect de cette nouvelle réglementation. Nous sommes en mesure de connaître notamment le rendement du réseau** grâce au suivi précis des volumes utilisés (consommés par les abonnés ou nécessaires à des opérations de maintenance: nettoyage d'une cuve par exemple) et du volume introduit dans le réseau (eau produite ou achetée). » explique Michel Conroux.

Une satisfaction totale pour un service sur mesure

Véritable solution transversale, la solution DIMO Maint Services a permis à la Régie du SDDEA **d'optimiser la gestion et la rentabilité de ses 8 centres de travaux** tout en permettant des gains de temps et de productivité.

Les différents sites communiquent entre eux tout en bénéficiant d'informations communes en termes de gestion des devis, des ressources humaines et matérielles, des commandes et de la facturation.

Hautement paramétrable, DIMO Maint Services garantit également **une totale adaptabilité aux besoins métiers.**

